



Avis de marché

Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de Barjouville

Correspondant : Monsieur le Maire,
1, rue Jean Moulin, 28630 BARJOUVILLE,
Tél. : 02 37 34 30 04, télécopieur : 02 37 30 80 08,
courriel : mairie@barjouville.fr,
adresse internet : <http://www.barjouville.fr>

Objet du marché : Délégation de Service Public pour la gestion des services Enfance ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET ANIMATION PAUSE MERIDIENNE A L'ECOLE ELEMENTAIRE DURANT LA PERIODE SCOLAIRE.

Mots clefs descripteurs : 406 Délégation de service public,

Lieu d'exécution et de livraison : 28630 BARJOUVILLE

Type de procédure : procédure adaptée

Caractéristiques principales : l'ALSH pour les enfants de 3 à 11 ans pendant toutes les périodes de l'année (vacances Toussaint, d'hiver, printemps et juillet) de 7 h 30 à 18 h 30, le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 pendant les périodes scolaires. La gestion et de l'animation de la pause méridienne de 11 h 30 - 13 h 20 pour les enfants de l'élémentaire (période scolaire).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : se référer au Contrat de Délégation de Service Public pour la gestion des services Enfance VALANT CAHIER DES CHARGES

Durée du marché ou délai d'exécution :

à compter du 01/09/2019 et jusqu'au 31/08/2022

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/09/2019

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : se reporter au Contrat de Délégation de Service Public pour la gestion des services Enfance VALANT CAHIER DES CHARGES

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : se reporter au règlement de consultation
Unité monétaire utilisée : euro

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés

régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- se référer au règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures :

18/03/19 12:00

Critères d'attribution :

- Qualité de service offerte, 60 %
- Qualité de l'offre économique, 40 %

Date limite de réception des offres :

18/03/2019 12:00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : BARJ20190118

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse suivante :

<https://marches.agglo-chartres.fr/>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission électronique est obligatoire. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<https://marches.agglo-chartres.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : MAIRIE

Correspondant :

Monsieur le Maire, 1, rue Jean Moulin
28630 BARJOUVILLE - Tél. : 02 37 34 30 04
Télécopieur : 02 37 34 80 08,
marchepublic@barjouville.fr,

adresse internet : <http://www.barjouville.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication :

24 janvier 2019 à 15:37

Mots clefs :

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : BARJ20190118

Libellé de la facture : MAIRIE service administratif
1, rue Jean Moulin - 28630 BARJOUVILLE

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> - 18/03/2019

Objet de l'avis : Délégation de Service Public pour la gestion des services Enfance ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET ANIMATION PAUSE MERIDIENNE A L'ECOLE ELEMENTAIRE DURANT LA PERIODE SCOLAIRE

Nom de l'organisme : MAIRIE